L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 5 AVRIL 1900. NUMERO 9

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

LA GUERRE.

Contrairement à celle qui l'avait précédée, la semaine dernière a été fertile en évêments, l'on pourrait dire en coups de theâtre.

C'est d'abord la mort du général bœr Joubert, qui miné par la maladie depuis de longues semaines, et après l'avoir méprisé s'est vu jetté sur le lit par une inflammation d'intestins et finalement y a succombé. Ses obséques ont été célebrées en grande pompe; les officiers anglais prisonniers à Prétoria ont envoyé des couronnes, et la Reine Victoria a envoyé un message de condoléances à sa veuve

Joubert mort, il semblait qu'il dut être assez délicat de le remplacer a la tête des Bœrs, dans le généralat, où il s'est acquis une telle réputation de vaillance et d'habileté.

Mais la guerre actuelle a dejà mis hors de pair un certain nombre de chef bœrs et parmi ceux-ci, le général Botha qui s'est révélé tacticien de premier ordre

C'est lui qui dit-on va remplacer Joubert comms général en chef, et la réputation dont il jouit parmi les bœrs, l'aidera singulièrement dans sa tâche.

D'ailleurs, son generalat commence par un coup de main heureux, qui va faire grand bruit, et contribuer sans doute à fortifier les espérances des bœrs.

Voici les faits :

Samcdi le Colonel Broadwood à la tête de plusieurs régiments de cavalerie et d'infanterie montée, accompagnées de deux batteries et d'un important convoi, se trouvait à Taba, distance d'environ 30 milles de Bloemfontein, lorsqu'ayant appris l'approche de forces ennemies importantes qui s'avançaient de plusieurs directions, il jugea à propos de retraiter ; et en conséquence il envoya immédiatement son convoi sons forte escorte dans la direction de Bloemfontein.

Pendant le passage d'un ruisseau, ce convoi et son escorte tombèrent dans une embuscade dressée par les bœrs et c'est miracle que tous n'y aient point succombé.

Les pertes anglaises sont de 350 hommes, 7 canons et tout le convoi ; voila une simple embuscade qui a produit des résultats aussi considérables qu'une grande bataille.

Le géneral Roberts a envoyé immédiatement le général French à la tête de sa cavalerie au secours du Colonel Broadwood, mais les Bœrs ayant atteint leur but, avaient, déjà retraité avec leurs prises.

Comme on le voit, la guerre est loin d'être démoralisés, puisqu'a quelques milles de Bloemfontein, où est le gros des forces anglaises, ils osent entreprendre, et réussissent de semblables coup de main.

On annonce d'autre part que plusieurs détachements importants de bœrs ont réoccupé Paarderberg, interceptant ainsi les communications de Blœmfontein avec Kimberley.

Enfin le président Krüger annonçait dit-on ces jours derniers qu'il allait bombarder Bloemfontein. C'est là vraisemblablement du "bluff" mais le coup de main dernier semble lui donner quelque vraisemblance. Il est intéressant de noter pour finir, ces déclarations du président Kruger à un reporter américain.

"La guerre ne finira jamais s'il nous faut demander la paix sans l'indépendance. Elle peut durer six mois ; elle peut aussi durer dix ans. Dieu seul peut dire combien de temps il faudra encore aux anglais pour en comprendre toute l'horreur.

le Parlement Manitobain.

L'ouverture du parlement jeudi dernier a eté plutot une évenement mondain que politique ; et il est passablement amusant de voir une ouverture d'assemblée, au cours de laquelle les députés n'avaient pas même de places pour se tenir, et étaiens obligés de remplir les couloirs.

Ce n'est point là, le moyen de rehausser beaucoup le prestige de notre parlement !

Lundi soir a commencé le debat sur l'adresse en réponse au discours du trône; M. Steel proposait l'adresse, et M. Baldwinson la secondait.

Le colonel McMillan a repondu et dans un discours habile, et éloquent a montré toute l'inanité des accusations que le gouvernement Macdonald a lancées contre l'ancien gouvernement Greenway.

Les ordres en conseil passés par le Cabinet n'ont aucune valeur tant qu'il n'ont point été présentés à la chambre; le gouvernement dont c'est le devoir de prévoir, de diriger, prépare ces ordre en conseil; ce sont de simples projets tant que les Chambres ne les ont point discutés et sanctionnés.

Lors de la construction du C. P. R. le gouvernement conservateur adoptait par un ordre en conseil en juillet, le projet auquel il s'etait arrêté d'accord avec la Cie mais ce n'est qu'en Décembre suivant que ce projet a été débattu en Parlement.

L'action du gouvernement Greenway est semblable, et conforme à tous les précedents; il n'y avait là aucun secret, aucune cachette.

Le Col. McMillan a nié que comme membre du gouvernement il iat jamais annoncé que les chemins de fer en question dussent être construits sans subvention, et il lit une lettre de M. Andrews son concurrent dans Winnipeg centre qui admet la vente de ces dires.

Le discours de McMillan a détruit comme un château de cartes tout l'échafaudage de scandales bati par les conservateurs.

La motion de M. Colin Campbell relative à la propriété des chemins de fer par la province a du être remise à une date ulterieure, afin de se conformer aux règles de la Chambre, et le petit ballon preparé avec cette motion a piteusement crevé.

A Ottawa.

La semaine dernière a été consaicrée au débat sur le budget; M. Foster qui avait demandé l'ajournement après le discours de M. Fielding, est venu après quatre jours s'attaquer à cette piece de résistance ; ses critiques se peuvent résumer dans cette idée : La prosperité actuelle est due à l'ancienne politique du Parti Conservateur C'est plus facile à dire qu'à prouver.

Sir Richard Cartwright qui a repondu à M. Foster, a prononcé un superbe discours et a prouvé chiffres en main que le gouvernement liberal, fidele à ses promesses avait su administrer le pays avec une dépense moindre par proportion avec la population actuelle.

Sir Ch. Tupper a pris la parole après Sir Richard Cartwright, mais l'honorable Baronnet a surtout fait du bruit et du vent.

Lundi dernier sur interpellation de M Dugas au sujet de la question des Ecoles, Sir Wilfrid Laurier a repondu en ces termes.

"Le premier ministre a déclaré sur le parquet de la chambre aussi bien qu'ailleurs, que la question des Ecoles avait été réglée de la seule manière efficace qu'elle pouvait l'être, en la reléguant hors de l'aréne de la politique fédérale, et la laissant à la législature du Manitoba qui dans un esprit de conciliation et de bonne volonté a passé une loi fort importante amendant l'acte des Ecoles de 1890 et la dite loi, comme toute autre loi est toujours sujette à être amendée et perfectionnée.

Ce même jour en reponse à M. LaRiviére, Sir Wilfrid Laurier a annoncé que le gouvernement Manitobain avant sollicité d'Ottawa, une conférence sur le controle des terres d'Ecoles, et que le gouvernement du Dominion avait l'intention d'acceder à cette demande de conférence.

Le senat, a montré une fois de plus sa partisannerie en refusant de voter la loi de redistribution votée par la chambre, dans le but de rectifier les injustices commises par le parti conservateur dans les délimitations des comtés.

Enfin une interpellation sur la question des Ecoles a permis au Senateur Bernier de jouer son petit rôle habituel. Mais l'hon Senateur a été mal inspiré en falsifiant les résultats des votes dans les contés fancais aux dernière élections.

Il a montre là, à quels mobiles il obeissait, puis qu'il n'a pas craint de dénaturer pour servir sa partisannerie des faits, clairement exprimés par les chiffres.

Les Blessures de Guerre.

La guerre du Transvaal a fourni aux chirurgiens militaires de curieuses constatations, sur les blessures causées par les armes à feu modernes.

Treves, l'une des célébritée de la chirurgie rapporte une série d'observations faités sur le champ de bataille. Il dit avoir vu plusieurs cas où le cerveau a été traversé de part en part par une balle, sans grand dommage, et les blessés ont parfaitement guéri

Dans un cas, la balle entrée par le sommet du crâne, traversa le cerveau, le palais, la bouche et sortit à la base du cou, du coté opposé. Le blessé n'accusa qu'un leger mal de tête et eut un peu de strabisme. Dans un autre cas la balle entra par une tempe et sortit par l'autre, traversant le cerveau de droite à gauche. Il n'y eut aucun trouble cérébral, et le quatrième jour la blessure était guérie.

Les plaies pénétrantes de l'abdomen, du foie, des reins, de l'estomac, de l'intestin, guérissent avec la même facilité. Elles ne provoquent même souvent aucun symptôme morbide.

Un soldat reçoit une balle au dessus du pubis, qui lui sort à un pouce de l'anus. Il continue à marcher pendant près d'un Kilometre, et quinze jours après il était complétement guéri. Un autre a l'estomac traversé, il n'en éprouve aucun inconvénient et continue à manger comme d'habitude.

A Maggersfontein, un highlander est blessé au cou. La balle entre derrière la clavicule gauche et sort à deux centimètres de la crête iliaque droite.

Dans ce cas la balle a dû traverser les poumons, l'abdomen, le bassin et finalement l'os iliaque, de façon que le corps a été littéralement transpercé de haut en bas et de part en part. Le blessé n'a eu d'autres malaises que quelques douleurs de ventre pendant les six premiers jours.

On reconnaitra que nulle balle ne mérite à plus juste titre que la balle mauser le nom de "balle humanitaire" L'inconvenient est qu'à ce compte il n'y aura plus de bataille decisive. Les tués étant en nombre infirme et les blessés ressuscitant dans le quarante huit heures, il n'y a pas de raisons pour que les guerres ne se prolongement indefiniment.

Et l'on se flattait que les perfectionnements des armes modernes nous débarrasseraient du fléau de la guerre! Il semble plutot devoir nous ramener aux guerres de "sept ans" et de "trente ans."

CORRESPONDANCE

ROYAL

J'ai le regret de vous annoncer que M. Ch. Vouriot a été victime d'un sérieux accident vendredi dernier. Ses chevaux out pris le mors au dent et il a été projeté violemment sur une cloture de broche. Dans sa chute M. Vouriot a été blessé.

Il est bruit qu'une course de chevaux aura lieu praochainement entre deux des plus rapides courseurs de notre localité.

ST. NORBERT.

Nous avons eu mardi 27 mars à St. Norbert à l'occasion de la fête patronale de Monseigneur Ritchot, une soirée charmante au couvent.

Le succès en a été grand. Mgr. Langevin entouré d'un grand nombre de membres du clergé de la province et de Winnipeg, honorait la fête de sa présence. Les élèves du couvent se sont acquittés de leur tâche difficile avec un véritable talent.

Les deux morceaux principaux du programme de la soirée étaient : "The United Workmen", et "Gaudentia", un grand chœur, deux dialogues, des chants et de la musique complétaient un programme très réussi.

L'espace me manque pour citer tous les noms des acteurs, et je mentionnerais seulement ceux de Melles A. Charpentier et M. Parent, qui présentèrent de fort jolis adresses.

Mgr. Ritchot repondit à ces adresses.

La soirée a produit $60 00 que les bonnes sœurs présentèrent à Mgr Ritchot comme cadeau, et aussi pour l'indemniser des sommes avancées par lui pour l'achat de l'orgue qui orne notre église.

Ca et La.

L'an dernier les Etats Unis et le Canada ont absorbé plus de 16,500,000 lbs de thés cultivés en pays anglais. La consommation de thés des Indes et de Ceylan s'est accrue d'un façon énorme depuis six ans, comme on peut le constater à l'inspection du tableau ci-dessous :

1899........	16,776,319
1898........	13,608,845
1897........	11,361 840
1896........	9,623,283
.895........	7,816,467
1894........	4.723,370
1893........	3,981,837

On annonce que le problème de la conservation des œufs frais est enfin résolu. Il se vend journellement à New York des tonnes de ces conserves. On commence par séparer les blanc et les jaunes, puis on les place dans des burettes, lesquelles, une fois cachetées, sont mises dans un flacon contennant de la glace. On n'a plus qu'à ouvrir la burette quand on veut s'en servir.

Les deux tiers de la production annuelle du sucre dans le monde viennent de la betterave. Avant 1871 la production totale de sucre de betteraves ne dépassait pas 1,000,000 de tonnes. L'an dernier cette production a été poussée à 5,550,000 tonnes tandis que la récolte de sucre de cannes n'a été que de 2,500,000 tonnes.

La valeur des produits miniers du Canada exploités en 1899 est, en chiffres ronds, de $47,000,009, d'après un rapport officiel du gouvernement. Dans ce total l'or figure pour $21,049,000, $16,000,000 en provenance du Yukon. Le produit le plus important après l'or est le charbon qui figure pour $9,040,000.

En 1886 les mines du Canada produisaient pour $10,221,255 de minerai. En 1896 pour $22,584,-513 et en 1898 pour $38,661,010.

"L'Aiglon."

Paris, 20.—La représentation de la nouvelle pièce de M. Edmond Rostand, "l'Aiglon," donne lieu, chaque soir, à des ovations en l'honneur de M Edmond Rostand et de Mme Sarah Bernhardt. L'enthousiasme de public payant confirme l'opinion des critiques. La plupart des journaux proclament que "l'Aiglon" est un miracle de talent dramatique ; et M de Blowitz, qui partage l'enthousiasme général, n'hésite pas à déclare que "l'Aiglon" est la pièce la plus belle qu'on ait jamais vue jouer à Paris. Il dit que "l'on peut se rendre compte maintenant de l'affinité qui existe entre le talent d'Edmond Rastand, qui a créé le don Quichotte de Gascogne, connu sous le nom de Cyrano de Bergerac, et Cervantés. Et dans "l'Aiglon" on reconnait aussi l'affinité du génie de Rostand avec celui d'Homère, d'Eschyle et de Sophocle, avec une tendance shakespearienne visible."

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 5 Avril 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,

Boite 1309, Winnipeg, Man.

La Convention liberale

Ce soir même, à St. Boniface, seront réunis en convention les délégués des diverses associations libérales du Manitoba, afin de procéder à l'élection annuelle des officiers de l'Association libérale française de la Province.

Nous leur souhaitons à tous, la bienvenue, et les félicitons du zèle dont leur présence à cette convention est le plus probant des témoignages.

Il n'est pas inopportun de rappeler que, selon toute probabilité, nous aurons d'ici la fin de cette année a élire nos représentants à Ottawa ; il importe donc de se préparer dès maintenant en vue de cette éventualité par une organisation sérieuse et effective ; les élections de ce soir sont le premier pas dans cette voie.

L'union complète, la parfaite harmonie qui règnent dans les rangs de notre parti sont un gage certain d'une nouvelle victoire libérale dans Provencher ; victoire qui sera la consécration définitive du vote des trois comtés de La Verandrye, St. Boniface et Carillon au cours de cet hiver.

A plat ventre devant Sir Ch. Tupper

Il y aura toujours de par le monde des charlatans, qui prétendront faire voir aux gens la lune en plein midi; le "Manitoba" est du nombre de ces aimables farceurs.

Depuis quelques semaines, l'organe de la coterie Bernier-LaRivière, s'est donné pour mission de chanter les louanges de Sir Ch. Tupper.

Sa prétention est de nous représenter le vieux baronnet comme l'ami le plus sincère et le plus dévoué des Canadiens-Français.

N'est-ce pas vouloir nous faire voir la lune en plein midi ?

Malgré tout leur cynisme, et leur impudent mépris de la vérité, les pauvres sires du "Manitoba" ont entrepris une tâche au-dessus de leur force Ils n'ont réussi, qu'à rendre plus évidents leur partisannerie et leur fanatisme.

Mais ils ont commis une imprudence malheureuse la semaine dernière.

Leur lyrisme de commande les a mal inspirés lorsqu'ils s'écrient:

"Ces actes, personne, pas même les aigles de "l'Echo" ne pourront les nier ou en amoindrir la signification."

Il s'agit en l'espèce de la conduite de Sir Ch. Tupper à la Nouvelle Ecosse au début de sa carrière, et à Ottawa en 1896. Voici d'ailleurs en quels termes s'exprime le "Manitoba" à cet égard:

"En effet les paroles de Sir Ch. Tupper à l'adresse des Canadiens-français et des catholiques sont celles d'un ami dévoué, mais ses actes sont des preuves encore plus frappantes de ses bonnes dispositions à notre égard. N'est-ce pas lui qui commençait sa carrière politique en se battant comme un lion dans la Nouvelle-Ecosse, pour faire rendre justice aux catholiques ? Dites, chers, n'est-ce pas Sir Ch. Tupper qui essayait en 1896 de faire passer "une loi de vie" suivant l'expression de l'épiscopat, en faveur de la minorité Manitobaine ?

Ce ne sont pas "les Aigles de l'Echo" qui repondront là dessus au "Manitoba," mais bien Sir Ch. Tupper lui-même.

Voici en effet comment le 17 octobre dernier dernier à Owen Sound s'exprimait le grand Manitou, l'idole adulée du "Manitoba."

"Il y aura 45 ans le 22 mai prochain que je suis entré à la législature de la Nouvelle-Ecosse, et l'un des actes pour lesquels les ma mémoire vivra dans cette province, c'est une loi PROPOSÉE PAR MOI, créant des ECOLES PUBLIQUES gratuites, soutenues au moyen d'une taxe directe et RIEN DANS CETTE LOI N'ACCORDE DES ECOLES SÉPARÉES A QUI QUE CE SOIT."

Voila comment d'après ses propres déclarations, Sir Ch. Tupper se "battait comme un lion "pour faire rendre justice aux catholiques de la Nouvelle-Ecosse ! !

Comme on le voit les écoliers-rédacteurs du "Manitoba" auraient grand besoin d'apprendre leur histoire, avant de prétendre faire la leçon à leurs compatriotes.

Voila pour la nouvelle Ecosse; passons maintenant à la conduite de Sir Ch. Tupper en 1896.

Ici encore "les aigles de l'Echo" n'auront point besoin d'intervenir pour prouver l'inanité des prétentions du "Manitoba," nous laisserons la parole à la "Vérité" un journal qui n'est assurément pas libéral, et qui, en Fevrier dernier, dans une discussion sur la conduite au moins équivoque de Sir Ch. Tupper en 1896 disait au confrère du coin du pont:

"Le Manitoba" fait donc du zele intempestif et se montre JOURNAL DE PARTI en défendant Sir Ch. Tupper contre nous sur ce point

Ce que pourrait faire "les aigles de l'Echo" en réponse aux oisillons du "Manitoba" c'est d'ajouter à ces déclarations si décisives, quelques mots qui auront peut être le mérite de les compléter.

L'autre jour au Sénat, le Sénateur Bernier faisait l'éloge de Sir MacKenzie Bowell qui s'était montré le plus sincère ami de la minorité Manitobaine.

Or, en 1896, Sir Ch. MacKenzie Bowel, renversé du pouvoir par la conspiration à laquelle était Sir Ch. Tupper, s'exprimait ainsi au Sénat sur ceux qui venaient de triompher.

Il declarait: "qu'il vivait dans un repaire de conspirateurs et qu'il craignait que ses collègues ne fussent une bande de brigands dénués de tout respect pour ses cheveux blancs."

Ces paroles sont historiques puisqu'elles figurent au Hansard.

Nous ne voyons pas dès lors comment l'organe du Senateur Bernier peut concilier son admiration pour Sir MacKenzie Bowel avec sa présente admiration pour un homme si durement flagellé et marqué au fer rouge par ce même Bowel.

La vérité sur Sir Ch. Tupper, le "Catholic Register" l'avait bien découverte lorsqu'en janvier 1896 il écrivait:

"Pour le moment, ceux qui doivent être jugés et condamnés ce sont les déserteurs de la semaine dernière, en charge de la politique du parti conservateur. vu que ce sont des HOMME INDIQNES DE CONFIANCE ET PRÊTS À COMMETTRE TOUTES LES VILANIES POLITIQUES"

Ces déserteurs, Sir Ch. Tupper était leur chef et leur inspirateur.

Comme il était prophétique le langage que tenait "l'Evening Star" de Toronto lorsqu'en janvier 1896 il s'écriait:

"Ceux qui font entrer la trahison au foyer domestique seraient-ils les chefs de la maison, ou iront-ils en exil ? Si on les élève au pouvoir est-ce que LA TRAHISON ne court pas le risque de devenir L'UNIQUE OBJECTIF DE L'AMBITIEUX ?"

Hélas, il est évident aujourd'hui, que la trahison est plus que jamais l'unique objectif de l'ambitieux Sir Chs. Tupper.

C'est par la trahison qu'il s'attaquait alors à ses amis pour se hisser au pouvoir, c'est par la trahison encore qu'il essaye de gravir les degrés du fauteuil de premier ministre; car la conduite non équivoque de la presse de son parti, cherchant à soulever la guerre de race, est la pire des trahisons nationales, et lui seul, lui, le grand chef conservateur est responsable de cette odieuse tactique.

Le Manitoba fidèle admirateur et disciple de Sir Chs. Tupper, commet lui même la plus odieuse des trahisons envers la race française lorsqu'il se fait le complice conscient de son chef, lorsqu'il prétend, au mépris de l'évidence la plus absolue, exonérer son chef politique des hontes qui souilleront à jamais sa mémoire.

Au moins peut-on espérer que désormais le Manitoba aura assez de pudeur pour nous faire grâce de ses hypocrites protestations d'indépendance et d'exclusif dévouement aux intérets de la race française et catholique

Mais, qu'il le veuille ou non, il est désormais bien avéré que le Manitoba est l'organe de la coterie conservatrice la plus fanatique, la plus partisanne qui ait jamais existé.

La question des bonnes routes

Il n'est pas un fermier dans tout le Manitoba qui n'ait eu à souffrir de la nature défectueuse des chemins, en notre Province; en réalité, ce mauvais état des chemins, autant dire leur impracabilité, à la moindre ondée qui survient, est une cause sérieuse de dommages pour les fermiers.

Nulle part, cependant, cet inconvénient n'est plus sensible, que dans les localités, environnantes de Winnipeg, car la ville est le débouche naturel où convergent tout les produits des fermes sur un rayon de vingt milles pour le moins, et la circulation journalière sur les routes menant à Winnipeg est des plus importantes.

C'est donc avec la plus grande satisfaction que nous enregistrons la démarche collective des préfets et conseillers de Springfield, Kildonan, et Assiniboia, qui, en compagnie d'une députation des conseillers de Winnipeg, sont allés présenter aux Premier ministre leurs désir de voir le gouvernement prendre des mesures en vue d'assurer l'établissement de routes carrossables.

Il est certain que, malgré les sommes fort considérables, depensées par certaines municipalités pour l'amélioration de leurs chemins, les résultats obtenus ont été des moins satisfaisants; cela tient à plusieurs causes.

D'abord, la direction des travaux est laissée la plupart du temps à des grands-voyers, qui malgré toute leur bonne volonté n'ont point les connaissances voulues pour ce genre de travail, ils n'ont point non plus les instruments nécessaires pour assurer le nivellement, si bien que les fossés en général sont une suite de petits lacs, sans écoulement.

Pour y remédier, l'on demande au gouvernement de nommer un directeur des chemins qui enseignera les conditions du travail à exécuter, et la manière de les remplir. En outre, il est souvent impossible pour une municipalité d'assurer l'écoulement des eaux qui proviennent en grande partie de Municipalités voisines.

D'où ressort la nécessité de l'intervention du gouvernement, de façon à suivre un système de drainage naturel et général.

Enfin, la nature du sol argileux de la prairie, ne se prête nullement à la confection d'une route carrossable. Il s'agit de décider du meilleur système à employer; empierrement, ensablement etc.

L'on comprend sans peine que le gouvernement doit intervenir pour aider aux Municipalités, d'autant qu'il peut emprunter l'argent à meilleur compte que celles-ci.

Il est fort à désirer que les démarches de la semaine dernière, aboutisseent à un résultat pratique et que le gouvernement prenne la chose en main.

Nous regrettons toutefois, de constater que nos municipalités françaises environnantes, brillaient par leur absence dans le comité qui a approché le gouvernement; il est probable d'ailleurs qu'elles n'avaient point été prévenues, mais nous espérons qu'elles se joindront au mouvement des municipalités anglaises; elles ont tout à y gagner.

le Discours du Trone

Le discours du trône, lu jeudi dernier, à l'ouverture du parlement de Manitoba pourra difficilement passer pour un événement d'importance dans l'histoire future de notre Province

On était en droit de s'attendre, à ce que ce discours fut un exposé du programme que prétend suivre le ministère Macdonald; ce n'est en réalité qu'une bien mesquine manœuvre politique, dirigée contre l'ancien gouvernement.

Les seuls nouveautés sont, la promesse d'une loi pour établir la Prohibition ; la refonte de la loi électorale, et enfin un projet de loi en faveur des ouvriers de fabrique, en vue de les protéger contre les accidents.

Il eut été fort à propos pour M Macdonald de nous faire connaître d'une manière explicite, quelle conduite il entend tenir envers la minorité, sur la question des écoles.

Le silence, qu'il a cru devoir garder en cette occasion nous fait craindre qu'il ne veuille s'en tenir à ses déclarations au cours des élections dernières ; et qu'il veuille considérer la question des écoles comme morte, "a dead issue."

Il s'apercevra avant peu qu'il se trompe étrangement, si telle est son intention.

Le seul paragraphe du discours qui intéresse particulièrement la minorité est celui relatif au fonds des terres d'écoles, dont le gouvernement Macdonald entend réclamer le transfer à la Province.

Il sera curieux de voir quelle attitude prendront à cet égard les conservateurs français qui l'année dernière se déclaraient les adversaires de ce transfer.

Quand au reste de ce document il est consacré à la guerre du Sud Africain, à la fameuse commission royale chargée de fouiller dans les livres du précédent gouvernement, et enfin à l'annonce du désaveu des ordres en conseil passés par le cabinet Greenway au sujet des subsides à certains chemins de fer.

C'est là un coup d'épée dans l'eau, les dits ordres en conseil n'ayant aucune valeur tant qu'ils n'ont point été soumis à la chambre et approuvés par elle.

En résumé, le ministère Macdonald ne peut espérer tirer aucune vanité ni recueillir aucun crédit d'un document qui brille par la plus complète insignifiance.

Ce n'est pas un début bien encourageant.

Une denegation.

La semaine dernière au Sénat, l'un des pères conscrits, a réédité l'inepte mensonge mis en cours au lendemain des élections par "le Manitoba." Un sénateur conservateur a prétendu que la majorité libérale des députés français dans La Vérandrye et Carillon était due, non aux catholiques, mais aux Mennonites.

Il est de notre devoir de protester une fois de plus contre cette assertion sans fondement.

Nous l'avons déja dit et nous le répétons, et si l'on veut nous le prouverons chiffres en mains,

Dans ces deux comtés, c'est le vote catholique français qui a donné la majorité absolue à MM. W. Lagimodière et Martin Jérome.

dans La Vérandrye sur les 25 mennonites qui ont voté, 15 ont voté pour M. Lagimodière et 10 pour M. Paré.

Dans Carillon où le vote mennonite a été plus considérable, la majorité était acquise à M. Jérome par le seul vote catholique, le vote mennonite n'a fait qu'augumenter cette majorité.

Pourquoi dénaturer aussi ridiculement une vérité, exprimée si nettement par des chiffres !

Passe pour "le Manitoba" c'est son habitude, mais au Sénat, il semblerait que l'on devrait avoir un peu plus de respect de la vérité.

L'appetit de l'Europe.

Il n'y a rien de caché pour la statistique, grâce à cette science, dont on abuse quelque peu à notre époque, le monde entier est à même de connaitre, ce que vous ignorez probablement vous même, la quantité d'aliments que vous consommez bon en, mal an.

Un savant Allemand, M.

(Suite a la 5ième page)

La Navigation des Grands Lacs

S'il est une question qui intéresse tout particulièrement le Manitoba et l'Ouest, c'est à coup sûr celle des transports maritimes On sait les sommes considérables dépensées par le Gouvernement liberal pour approfondir nos canaux et donner à la voie du St. Laurent et des canaux canadiens la prépondérance qui lui devait appartenir.

Les efforts du gouvernement sont bien justifiés quand on sait que l'année dernière 88 pour cent de la navigation sur les grands Lacs a passé par les canaux americains et 12 pour cent seulement par ceux du Canada.

Cette navigation est d'ailleurs considérable puisque pendant les 239 jours qu'elle a duré l'année dernière il a été transporté des marchandises pour une valeur de 281 millions de piastres donnant aux amateurs $22,000,000.

Aussi les américains ont-ils cette année donné une extension exceptionnelle à la construction des navires destinés à cette navigation.

On cite entre autres 18 navires coutant chacun $325,000, actuellement sur chantier.

Ces bateaux de 300 pieds de long ont 40 pieds de hauteur et 14 de cale, leur capacité est de trois mille tonneaux, c'est-à-dire qu'ils peuvent transporter comme chargement chacun le produit de 24,500 acres de blé.

Ces bateaux puissants peuvent en outre prendre à la remorque un certain nombre de barges portant chacune 800 tonnes; l'été dernier un de ces navires a ainsi transporté en un seul voyage 2000 tonnes de marchandises.

Un Nouveau Mozart.

Un nouveau Mozart est né, s'il faut en croire les journaux espagnols.

Ce virtuose a pour nom Pepito Ariola ; il est âgé de trois ans et joue déjà du piano avec une maëstria consommée.

A la suite d'un concert où la population madrilène avait acclamé le jeune virtuoso, la reine d'Espagne témoigna le désir de le connaître et l'invita, avec sa famille, à une fête du palais.

Le jeune Pepito fut bourré de gâteaux, de sucreries et de confitures ; on le mit ensuite au piano et il joua quelques morceaux de son répertoire avec une maîtrise qu'on aurait crue d'un homme.

Mais un petit malheur vint rappeler aux auditeurs l'âge du musicien. En descendant du tabouret, Pepito perdit sa culotte. La famille était consternée. La reine, avec une sollicitude maternelle, s'empressa, en souriant, de réparer elle-même le désordre.

En dépit de cet incident, la cour et la population reconnurent que, chez ce précoce artiste, c'est le fond qui manque le moins.

Les Heures Aimees.

MENUETS.

Les blancs taffetas et les mousselines
S'envolent au gré des lents menuets.
Et les violons et les mandolines
Réveillent soudain les bosquets muets.

Gravissant, jolis, les marches de marbres,
Des couples joyeux passent enhardis
Un faune éveillé rit sous le vieil arbre.
Un Amour détend ses bras dégourdis.

Et glissant là-bas sur les sombres mousses
Des fantômes vont d'un pas lourd et las,
Où vont chants d'amour et paroles douces,
Serments et baisers, roses et lilas

Ralph le chevelu

Les Américains si fertiles en rois de toutes sortes viennent de découvrir un monarque nouveau, le roi de la chevelure. C'est un marchand de journeaux de Norway (Maine); nommé Ralph Lasalle, dont le système capilaire est vraiment extraordinaire. Sa toison est épaisse blonde comme de l'or et très bouclée Il ne la fait couper qu'une fois par an. Il vient de subir l'opération ordinaire et a retiré 35 dollars de sa chevelure soit 175 francs.

Ralphe Lasalle regrette vivement de ne pouvoir se faire couper les cheveux tous les jours.

La Femme.

Il y a trois choses auxquelles une femme doit ressembler et auxquelles aussi elle ne doit pas ressembler.

D'abord, elle doit ressembler au limaçon, qui garde constamment sa maison ; mais elle ne doit pas comme ce mollusque, mettre sur son dos tout ce qu'elle possède.

En second lieu, elle doit ressembler a un écho, qui ne parle que lorsqu'on l'interroge ; mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à avoir le dernier mot.

Troisièmement, enfin elle doit être comme l'horloge de la ville, d'une exactitude et d'une régularité parfaites ; mais elle ne doit pas comme l'horloge, faire assez de bruit pour être entendue de toute la ville.

l'Heure.

Quand il est midi à Montréal, il est à Paris (France), 5 03 p. m.
Londres (Angleterre), 4.54 p. m.
Berlin (Prusse), 5.47 p. m.
Vienne (Autriche), 6 p m.
St. Pétersbourg (Russie), 6.55 p. m.
Rome (Italie), 5.44 p. m.
Madrid (Espagne), 4.39 p. m.
Constantinople (Turquie), 6.50 p. m.
Bruxelles (Belgique), 5 11 p m.
Amsterdam (Hollande), 5.14 p.m.
Athènes (Grèce), 6.29 p. m.
Berne (Suisse), 5.24 p. m.
Dublin (Irlande), 4.29 p. m.
Edinbourg (Ecosse), 4.41 p. m.
Hambourg (Allemagne) 6 01 p.m.
Jérusalem (Judée), 7.15 p. m.
Stockholm (Suède), 6.06 p. m.
Boston (Etats-Unis), 12.10 p. m.
Charlottetown (Ile du P. E), 12.42 p. m.
Frédéricton (N Brunswick), 12.27 p. m.
Halifax (Nouvelle-Ecosse), 12.40 p. m.
Rio-Janiero (Brésil), 2.06 p. m.
Québec (Canada), 12.09 p. m.
La Havane (Cuba, Antilles), 11.24 a. m.
Hong Kong (Chine), 12.31 a. m.
Mexico (Mexique), 10.18 a. m.
New York (Etats-Unis), 11.58 a. m.
Ottawa (Canada), 11.55 a. m.
Pékin (Chine), 12.40 a. m.
Toronto (Canada), 11.37 a. m.
Washington (Etats-Unis), 11.46 a. m.
Yédo (Japon), 2.15 a. m.
Melbourne (Australie), 2.34 a. m.

Peaux de Mouton.

Pour préparer les peaux de moutons avec la laine prenez une cuillerée à thé d'alun en poudre et deux cuillerées de salpêtre en poudre et étendez cela à l'intérieur de la peu que vous pliez ensuite, laine en dehors, et mettez dans un lieu sec. Deux ou trois jours après, grattez le dedans de la peau jusqu'à ce qu'elle soit nette et souple.

On peut préparer toute espèce de peaux de cette façon.



Claims Miniers dans le Territoire du Yukon.

AVIS est par les présente donné, que tout claim minier, entier ou fractionnaire, appartenant à la Couronne dans le territoire du Yukon, sera offert en vente à l'encan publique à Dawson, par le Commissaire de l Or, le deuxième jour de Juillet 1900.

Vingt pour cent du prix d'achat doit être payé au Commissaire de l'or à Dawson le jour de la vente et le reste dans le delai de trente jours de cette date.

Il n'y aura aucune restriction quant au nombre de claims qui pourront être vendus à toute personne ou Compagnie en possession d'un Certificat Libre de Mineur ; mais aucun claim hydraulique ne sera compris dans la vente.

Désque le prix d'achat aura été versé en entier, les entrées pour les claims seront accordées en concordance avec les prescriptions pour les reglements des placers miniers, alors en force, excepté quand aux prescriptions concernant le jalonnement des claims, et les claims vendus n'en resteront pas moins soumis aux règléments sur les placers miniers.

L'arpentage des claims vendus sera fait par le Departement à une date aussi rapprochée que possible et les claims devront comprendre tout terrain que l'arpenteur du gouvernement pourra delimiter par arpentage en accord avec tels règlements, qui pourront être faits à cet égard ; et la décision du Commissaire de l'Or à cè sujet devra être finale et décisive.

Au cas où pour quelque raison il semblera impossible au Commissaire de l'Or de donner titre et possession d'aucun claim vendu a la dite vente publique, le Commissaire de l'or remboursera le montant payé au jour de la vente et aucune réclamation ne pourra être entrée contre la Couronne, concernant le défaut de delivrance de titre ou possession.

Une seconde vente à l'encan, sous les mêmes conditions précitées aura lieu à Dawson le deuxieme jour d'Aout 1900. pour tous les claims non vendus à la vente publique du 2 de Juillet 1900 ou de tout autre claim qui a cette époque serait devenu propriété de la Couronne, d'apres les réglements à cet égard.

PERLEY G KEYES,
Secretaire.

Departement de l'Interieur.
Ottawa, 21 Fevrier, 1900.

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 6 Mars 1900.

Mardi	Lundi Vendredi.	Jeudi. Samedi.	Stations.	Jeudi. Samedi.	Lundi. Vendredi.	Mercredi.
8 30	8 30	8 30	St. Boniface	16 20	18 45	16 20
9 00	9 00	9 00	Lorette	15 45	18 15	15 45
9 20	9 20	9 20	Dufresne	15 15	17 50	15 15
10 00	10 00	10 00	St. Anne	14 45	17 30	14 45
10 20	10 20	10 20	Steinback	14 25	16 45	14 10
10 40	10 40	10 40	LaBrpque.	14 10	16 10	13 30
11 20	11 20	11 20	Marchand	13 30	15 30	15 55
11 50	11 50		Sandilands		15 00	10 06
12 10	12 10		Woodbridg		14 00	8 00
13 00	13 00		Summit			
13 50			Vassar			
14 50			Sprague			
17			Track End			

Depart Winnipeg à 8 hrs. chaque jour excepé Dimanche et Mercredi.



Northern Pacific Ry,

A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille livres de billets pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous tous les agents.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg.
H. SWINFORD, General Agent, Winnipog.
CHS. S. FEE, et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE OCNDENSE

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires.................
Laisse Lundi Merc. et Vend. 4 20 p.m.
Arrive Lundi Merc. et Vend, 1 10 p.m.
Laisse Mardi Jeudi et Sam. 4 20 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 25 a.m.

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin.....................
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi. jeudi samedi........ 4.40 a.m

ALBERT HALL

Le Professeur G. Cozens donne chaque soir à "l'Albert Hall" une série de lectures scientifiques.

Il fait des examens particuliers et des cartes tes, durant la journée dans le Salon de l'Albert Hall.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

Les Diamants de Kimberley

Kimberley, la capitale de Cecil Rhodes et que son siège par les Bœrs a rendu célèbre en ces derniers temps possède les mines de diamants les plus importantes de l'univers.

Jusqu'au commencement de ce siècle presque tous les diamants venaient des Indes ; ensuite, on en trouva aussi au Brésil, mais jusqu'en 1867, époque où furent découvertes les mines de l'Afrique-Sud, les diamants ne s'étaient jamais trouvés en grande quantité. Ce fut un fermier hollandais vivant dans le voisinage des terres qui sont aujourd'hui connues comme les plus riches en diamants, qui le premier eut l'intuition de ces richesses. Il avait eu d'un indigène, une pierre fine et brillante que celui-ci donnait comme jouet à ses enfants. La pierre fut un jour expédiée à Cape Town où on s'aperçut que c'était un diamant de valeur exceptionnelle. De là on l'envoya à Paris où on en obtint le prix de $2,500.

De cette époque, la fièvre des diamants règna dans l'Afrique Sud. Deux ans plus tard, on trouva un magnifique pierre pesant quatre vingt-trois carats. Elle fut appelée "l'etoile de l'Afrique Méridionale" et vendue $56,000.

Jusqu'en 1870, on ne trouvait le diamant que dans les sables du rivage des rivières Orange et Vaal. A cette époque, cependant on annonça tout à coup qu'il avait été découvert sur un plateau au nord de la rivière Orange de grandes excavations dans une terre dure mêlée de diamants. Les chercheurs de la précieuse substance se portèrent en masse de ce côté. En effet, on trouva, sous une couche de sable roux, de grands tunnels à travers lesquels semblaient avoir passé des laves venues du centre de la terre. Ces tunnels étaient remplis d'une substance dure et bleuâtre (on appela cette terre "terre bleue") qui avait évidemment été chassée à la surface du sol par des éruptions volcaniques souterraines. En d'autres termes, ces fossés étaient les cratères de volcans éteints depuis longtemps. Les vastes puits de diamants de Kimberley sont, de ces cratères, les plus précieux et les plus grands. Le plus large de ces puits représente probablement la plus grande excavation que l'homme ait jamais creusée. Il a 500 pieds de profondeur et sa circonférence est de treize acres. Des fosses "shafts" diagonales en très grand nombre, y sont creusées et des wagons, plats font continuellement le service entre la surface de la terre et cette extrême profondeur, Ces wagons servent à transporter hors du puits, la "terre bleue" afin qu'à l'action du soleil et ensuite de la pluie elle s'amollisse graduellement ; car cette substance, au moment de son extraction est presque aussi dure que le grès.

Les diamants à l'état brut sont exposés dans les salles de vente. On les y amoncelle sur des feuilles de papier blanc, et les acheteurs viennent les y examiner. Il en est de toutes nuances, de toutes dimensions et de toutes formes. Les pierres précieuses sont soigneusement évaluées suivant leur poids et leur pureté et elles sont finalement vendues. Ensuite, elles vont à d'autres ouvriers qui les "taillent" pendant des jours et des jours, produsant les facettes brillantes comme les étoiles qui font notre admiration. Dans cette opération de la "coupe" il arrive souvent qu'un diamant soit réduit à la moitié de son poids original.

Supposons une pierre du poids de vingt carats. Eh bien, il faudra un travail d'au moins quatre à cinq mois pour le réduire à sa propre forme.

Un diamant à peu prés de la grosseur d'un petit pois, pèse au dessus d'un carat.

On dit que depuis 1870, du seul district de Kimberley, il à été extrait quelques quinze tonnes de pierres précieuses. Dans les seules mines de Kimberley, sont employés 1,300 européens et 5,700 indigènes.

Revue Commerciale

MARCHÉ L[illegible]

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12 ; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare, prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; sèleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c.; à $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6 ; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c ; porc, 7½ à 8c.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decmebre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstono	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipego		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pino River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

(Suite à la 2ième page)

Apelt vient de se livrer à un gigantesque travail de ce genre, comprenant la consommation entière de toutes les nations européennes.

Il peut être de quelqu'intérêt pour nos lecteurs de connaître les résultats de cette laborieuse compilation.

Voyons d'abord le blé, base première de l'alimentation, quoique toutes les quantités de blé consommées ne se traduisent point exactement en pain, étant donné les usages de diverses sortes de cette céréale.

C'est l'Espagnol qui consomme le plus de blé de toute l'Europe avec une moyenne de 57 kilos par an. Le français vient ensuite, puis dans leur ordre respectif le Belge, l'Anglais, l'Italien, le Suisse, l'Autrichien, le Russe, le Portugais, le Danois, l'Allemand et enfin le Norvégien bon dernier avec 8 kilos seulement par an.

Pour le seigle c'est le Danemark qui occupe la première place, puis l'Allemagne et la Russie la Norvége, tandisque L'Espagne et la France se trouvent dans la seconde moitié de la liste.

Pour l'orge, l'Espagne et l'Angleterre se trouvent en tête. Pour le maïs c'est le Portugal qui détient le record, suivi de près par l'Italie et l'Autriche.

Voyons maintenant la viande.

Comme on le pense bien, c'est l'Angleterre qui ouvre la liste avec 125 livres anglaises par habitant, et par an; notons en passant que la consommation de cet aliment a constamment augmenté dans les trentes dernières années

En France la moyenne n'est guère que de 30 livres par tête, par contre a Paris, ce chiffre atteint 80 livres.

En Allemagne on note une augmentation sensible de la moyenne de consommation, en ces dernières années, avec cette remarque que l'augmentation s'applique surtout à la viande de porc; on sait d'ailleurs l'amour des allemands pour la saucisse et le jambon. Toutefois à Munich le veau prédormine, tandis qu'à Altona, cité ouvrière la consommation du cheval est immense

Une autre denrée dont le genre humain fait une consommation formidable, c'est le sel. Durant sa vie, l'homme s'il faut en croire les statisticiens consomme une masse de sel suffisante pour former 12 statues de sel de sa taille.

Ici l'Angleterre vient en tête avec 31 Kilos par an, tandisque que le Français ne figure que pour 21 kilos. l'allemand 17 etc.

En résumé il paraîtrait que ce sont les classes pauvres qui consomment le plus de sel.

Pour finir, notons les résultats relatifs au sucre; l'Angleterre absorbe 37 Kilos de sucre par an, en France la moyenne est de 11 kilos ½.

Dans toute l'Europe d'ailleurs la consommation du sucre augmente considerablement chaque année.

Si au moins les caractères s'en ressentaient!

Les Ecoles de Winnipeg

Nous avons gardé le silence jusqu'à ce jour, sur les démarches qui ont lieu actuellement auprès des commissaires des écoles de Winnipeg en vue de faire bénificier les enfants des écoles catholiques,du règlement de 1897.

Nous attendrons pour en parles que les démarches aient abouties car nous ne voulons point qu'on puisse nous accuser de créer le moindre embarras, à une mesure que tout la minorité considère comme un soulagement; nous avons voulu simplement mentionner le fait pour ne point laisser ignorer à nos lecteurs une démarche aussi importante.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de............................ pour............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..

Paroisse..

Province..

NOUVELLES LOCALES.

On se plaint beaucoup à St Boniface de la rareté des logis.

Melle Annie Kittson est de retour d'un voyage à Prince Albert.

Lundi prochain séance régulière du conseil de ville de St. Boniface.

On est actuellement occupé à réparer le pont sur la rivière Seine à St Baniface.

M. le Dr. J. H. O. Lambert a acheté la propriété voisine de sa résidence à St Boniface.

Neuf cents immigrants sont arrivés la semaine dernière pour s'établir dans notre province et les territoires.

La retraite des hommes prêchée par Sa Grandeur Mgr. Langevin à la catrédrale est suivie par un nombre considérable de fidèles.

La Famille de M. Ricard et Melle. M. L Paul tous de St. Jean Baptiste étaient à Winnipeg dimanche dernier de passage pour les États de l'est.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de dame E. Pélissier, agée de 69 ans, la semaine dernière. Mde. Pélissier était la mère de M. Josephe Pélissier de St Jean-Baptiste, de M. Henri Pélissier de Winnipeg, et la Belle-mère de M. Cléophas Marcoux de St Boniface. Nos compliments de condoléance à la famille affligée.

En irlande

La Reine Victoria s'est embarqué mardi pour l'Irlande, ou l'on lui prépare une magnifique réception.

Les Semences

La TRIBUNE de lundi annonçait que dans certains centres Mennonites on avait déjà commencé à semer du blé.

Les Nains.

On peut voir, à Paris, au Nouveau-Cirque, une façon d'athlète et de gymnaste, d'origine birmane, tort simple et fort intelligent, qui parle l'allemand et le français, pèse 10 livres et qui atteint la taille de 18 pouces, qui est exactement celle d'une botte. La "Nature" publie son portrait et une étude sur les nains. L'existence de ces petits hommes est déjà inscrite dans des monuments anciens et vénérables Nous connaissons, par "l'Iliade" les combats héroïques que les Pygmées livrèrent contre les grues. La science moderne a précisé les données homériques et découvert dans l'Afrique centrale, dans les Iles Andaman et au Thibet, des peuples dont la taille varie de 4 pieds et 15 pouces, à 4 pieds et 5 pouces.

Mais on ne saurait accorder à ces Niams-Niams, Mincopies, Akkas et autres, le titre de nains. Il faut réserver cette épithète aux sujets exceptionnels qui ont embelli les cours du dix-huitième siècle, les foires et les cirques du dix-neuvième. La suite de ces petits personnages forme au cours de l'histeire un peuple minuscule, dont les plus hautes personnalités ont atteint 29 pouces.

AVIS

AVIS est par la présente donnée qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente Session par la Ville de Winnipeg pour une loi autorisant la dite Ville à utiliser et à rendre profitable le pouvoir d'eau de la Rivière Assiniboine, ainsi qu'à creuser, construire et entretenir tous les ouvrages nécessaires pour cet objet; à utiliser ce pouvoir d'eau pour les fins municipales; à faire les réglèments et les échelles de tarif, pour l'usage du dit, par toute personne ou corporation; de passer contrats pour la construction des ouvrages; d'acquérir par achat, expropriation, ou location, tout terrain ou autre propriété nécessaires pour les dits travaux où affectés par eux; et d'utiliser les pouvoirs actuellement en sa possesssion où qui pourront par la suite venir en sa possession comme corporation municipale, pour toutes et telles fins. Et que la dite loi autorise le Gouvernement Général du Canada à approuver le dit ouvrage sans réquérir obligation, pour la construction d'écluse ou autre travaux aux fins de navigation, et à donner pouvoir à la dite ville de transfer et céder à toute compagnie ou personne, tout ou partie des droits, franchises, et pouvoirs de la ville concernant la construction, la possession, la mise en operation et la location des dits travaux.

HOUGH & CAMPBELL.
Solliciteurs pour les Requérants.
Daté Winnipeg, 29 Mars 1900.



AVIS.

Avis est par la présente donné, que Messieurs James Andrew Joseph McKenna, James Walker, Marcisse Omer Coté et Samuel McLeod, ont reçu commission par Lettres Patentes sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, de régler les réclamations des Métis nés dans les Territoires du Nord-Ouest entre le 15 Juillet 1870 et la fin de l'année 1885, ainsi que celles à eux soumises par les représentants des Métis nés dans l'espace de temps precité et decédés depuis.

Dans le but d'entendre l'exposé des faits et de décider au sujet des dites réclamations, deux des Commissires précités seront présents aux lieux ci dessous mentionnés et aux dates fixées.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

Prince Albert—15 mai 1900
St. Laurent—26 mai "
Duck Lake—31 mai "
Batoche—5 juin "
Snake Plains—13 juin "
Devils Lake—23 juin "
Green Lake—2 juillet "
Montreal Lake—19 juillet "
Onion Lake—15 aout "
Battleford—6 aout "
Fort à la Come—25 aout "
Sturgeon River—11 sept "
Cumberland House—17 sept
The Pas—24 sept 1900
Grand Rapide—4 Oct "

DISTRICT D'ASSINIBOIA.

Willow Bunch—15 mai "
Fort Qu'Appelle 23 mai "
Touchwood Hills 7 juin "
Swift Current—11 juin "
Maple Creek—13 juin "
Medicine Hat—16 juin "

DISTRICT D'ALBERTA.

Lethbridge—19 juin 1900
MacLeod 21 juin "
Pincher Creek—25 juin "
Calgary—30 juin "
Lacombe—5 juillet "
Wetaskiwin—10 juillet "
Duhamel—11 juillet "
Edmonton—17 juillet "
St. Albert—23 juillet "
Lac St Anne—7 aout "
Fort Saskatchewan—18 aout
Victoria—23 aout 1900
Lac la Biche—3 sept "
Athabasca Landing 21 sep "
Edmonton—27 sept "

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Interieur.
Ottawa, 8 mars, 1900.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.

LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.